La BID ouvre la voie à un financement pour la construction de trois prisons et renforcement des pôles judiciaires

À l'initiative de la Banque interaméricaine de développement (BID), le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Dr Patrick Pelissier, a participé à deux journées de travail à Washington consacrées aux besoins d'Haïti en matière de sécurité.

Par Jean Junior Celestin
15 oct. 2026

Rencontre entre le ministre de la Justice et la BID

À l'initiative de la Banque interaméricaine de développement (BID), le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Dr Patrick Pelissier, a participé à deux journées de travail à Washington consacrées aux besoins d'Haïti en matière de sécurité. Les échanges ont porté sur les stratégies, les résultats obtenus et les besoins du pays.

La rencontre a réuni des partenaires comme la Fondation panaméricaine pour le développement (PADF), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Groupe d'action financière (GAFI), l'INL, l'Organisation des États américains (OEA), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Banque mondiale et la Caricom. Des représentants du Chili, de la France, de la Jamaïque et des États-Unis y ont également pris part.

Dans une interview accordée au journal ce jeudi 15 octobre 2026, le ministre Pelissier a indiqué que plusieurs engagements ont été exprimés. « Les champs d'engagement vont vers la construction de prisons et des recommandations pour le renforcement des pôles judiciaires dans le cadre de l'état de droit », a-t-il rapporté.

Selon le ministre, les partenaires recommandent d'abord de renforcer l'indépendance des commissaires du gouvernement et leur inamovibilité, afin de les protéger contre d'éventuelles pressions politiques. Ils demandent également d'assurer la sécurité des magistrats affectés aux pôles judiciaires.

Les recommandations portent aussi sur les conditions de travail de ces magistrats. Il s'agit de leur garantir un meilleur traitement salarial et de leur offrir une formation continue. « Il nous demande de renforcer l'indépendance des commissaires de gouvernement […], d'assurer la sécurité des magistrats […] et de leur donner un meilleur traitement en termes de salaire et également la formation continue », a expliqué Patrick Pelissier.

Pas encore de montant avancé, mais des accords de principe

Le ministre a précisé qu'aucun chiffre n'a été annoncé pendant la rencontre. « Il n'y a pas de montants qui ont été avancés », a-t-il souligné. La BID s'est toutefois engagée, a révélé le ministre Pelissier, à poursuivre le processus et a demandé à la partie haïtienne de lui transmettre formellement sa demande par écrit, à l'issue des deux journées de travail.

Haïti a présenté un budget conséquent pour la réforme pénale et la construction de prisons, entre autres volets. Deux champs d'investissement ont finalement été retenus : les prisons et les pôles judiciaires spécialisés. « Ce ne sont pas encore des engagements écrits, mais des accords de principe selon lesquels la BID va investir dans ces champs », a déclaré le ministre.

Le ministre de la Justice a indiqué que ces accords concernent trois projets de construction de prisons dans l'Ouest, le Sud-Est et le Nord du pays.

Selon le ministre, cette démarche s'inscrit dans l'effort des autorités pour moderniser le système pénitentiaire et renforcer le système judiciaire. Elle vise aussi à renforcer l'État de droit dans un contexte où les besoins en matière de sécurité demeurent importants.